

Délibération du Conseil Municipal

D.2023-28

Commune de LAUZERTE

ACTE : 7.1.2

L'an deux mille vingt-trois et le 12 avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, DENIS, GAUCHET, LARONDE, MAZILLE
MRS, BERTHAUX, CAM, GERVAIS, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procurations : MME NEGRE A BASSO-GUICHARD
M. BAÏADA A M. BERTHAUX

Excusé(e)s / Absent(e)s : M. BADOE, MME BOURCIER
Secrétaire : M. JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 05/04/2023

Nombre de conseillers : 15 Nombre de présents : 11 Nombre de votants : 13

❖ **OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT - VOTE DU BUDGET 2023**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2023 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 05 Avril 2023, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 255 201 €

Dépenses et recettes d'investissement : 380 798 €

L Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2023** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 255 201 €
 - Investissement à : 380 798 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.


Le Maire,
François LE MOING